

COMMUNE DE SERRA-DI FERRO

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

**Henri PINNA - Joseph MELGRANI -
Paul CUTTOLI - Louis-Valery VERGEOT -
- Antoine PINNA -
- Notaires associés –
6, Bd Albert 1^{er}
20000 AJACCIO**

Suivant acte reçu par Maître Paul CUTTOLI, Notaire à AJACCIO, le 18 novembre 2024, il a été constaté conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017, la qualité de propriétaire de :

I) Madame Lucie Paule Marie MASSIMI épouse LUCIANI.
Née à CORTE le 14 janvier 1932 et décédée à AJACCIO le 28 avril 2006 ;

II) Monsieur Jacques Toussaint François René MASSIMI.
Né à CORTE le 14 août 1933 et décédé à AJACCIO le 22 juin 2018 ;

III) Monsieur Charles Paul Marius MASSIMI,
Né à AJACCIO le 1er janvier 1939 et décédé à AJACCIO le 1er octobre 2001 ;

Qui depuis plus de TRENTE ANS (30 ans), ont possédés tant directement que du chef de leur auteur, conformément aux articles 2261, 2265 et 2272 du Code Civil, le bien ci-après désigné :

A SERRA-DI FERRO (CORSE DU SUD),

Diverses parcelles cadastrées section Z lieudit **FIGRELLO** N°291 pour 4ha 19a 15ca et 292 pour 50a 08ca ;

Conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Adresse mail de l'étude : scp.pmc@notaires.fr.

Pour avis Maître Paul CUTTOLI